



Province de Québec
MRC des Pays-d'en-Haut
Municipalité de Lac-des-Seize-Îles

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR LES EXERCICES FINANCIERS 2025-2026-2027 (1^{ER} EXERCICE FINANCIER 2025)

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de Lac-des-Seize-Îles, par le soussigné, que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Lac-des-Seize-Îles, pour les exercices financiers 2025-2026-2027 a été déposé au bureau municipal, le 31 octobre 2024. Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau municipal durant les heures d'affaires régulières soit du mardi au jeudi, saison hivernale, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, situé au 47 rue de l'Église à Lac-des-Seize-Îles.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ.ch.F-2.1), toute personne ayant un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle relativement à un bien dont elle est, elle-même ou une autre personne propriétaire, peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la Section 1 du chapitre X de cette loi au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée avant le 30 avril 2025 en personne ou par courrier recommandé, au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut au 1014 rue Valiquette, Sainte-Adèle, QC, J8B 2M3 (tél : 450-229-6637)
- Être rédigée sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible sur le site internet de la MRC à l'adresse suivante : <https://lespaysdenhaut.com/services-aux-citoyens/evaluation-fonciere/demande-de-revision-administrative/> ou obtenir une version papier directement à la MRC des Pays-d'en-Haut aux coordonnées mentionnées ci-haut;
- Être accompagnée de la somme d'argent exigible correspondant à la nature de la demande de révision.



Donné à Lac-des-Seize-Îles, le 28 novembre 2024

Le Directeur général et greffier-trésorier par intérim

Patrick Paradis

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Patrick Paradis, directeur général et greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Lac-des-Seize-Îles, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant copie à chacun des endroits désignés par le Conseil, ce 28^{ième} jour du mois de novembre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 28^{ième} jour du mois de novembre 2024.

Patrick Paradis

Directeur général et greffier-trésorier par intérim